

la nécessité d'une enquête complète et très soignée. J'ai confiance que nous en arriverons à une ligne de conduite entraînant la mainmise du Gouvernement".

Le radium se fabrique dans un grand nombre de pays, la première usine ayant été établie en France, six ans après la découverte de Mme Curie. Mais, bien que de faibles approvisionnements viennent de la Bohême, du Colorado et du Portugal, la principale source de production est le Congo belge et, malheureusement, elle est entre les mains d'un monopole. Le résultat de ce monopole, dit-on, est que le radium est à un prix prohibitif et que ses avantages sont refusés à la grande majorité.

Mercredi dernier, au Sénat, le sénateur McRae dit qu'il existait un danger de voir l'approvisionnement canadien de radium passer entre les mains d'un monopole étranger, fait qui priverait le peuple canadien des avantages du radium. Si cela se produisait, cela serait intolérable. La province de l'Ontario vient justement de recevoir le rapport d'une commission sur le cancer demandant avec instance la création de cliniques contre le cancer et l'usage du radium pour lutter contre le fléau. A la lumière de ces faits, ce serait un crime si le Canada permettait à des intéressés étrangers de venir ici, s'emparer de nos richesses en radium et les exploiter au bénéfice de particuliers.

Je puis dire que j'ai sous les yeux plusieurs rapports géologiques faits au sujet du Grand lac de l'Ours. Il existe évidemment beaucoup de doute sur l'étendue de ces gisements. Pour épargner du temps, je ne citerai pas ces rapports aussi longuement que je me l'étais proposé. J'en citerai cependant quelques-uns pour montrer que, selon les géologues, nous avons raison de croire qu'il y a là une quantité très considérable de péchurane ou de minerai de radium. Du n° 51 de la série des mémoires publiés par le département des Mines en octobre 1931, j'extrais ce qui suit:

D'un petit puits percé à une profondeur de douze pieds à l'endroit de la première découverte, on a tiré huit tonnes de péchurane de scheïdage de haute qualité, au commencement de cette année.

Et plus loin:

Il est incontestable que les gisements de péchurane à la pointe La Bine constituent un précieux dépôt de radium. Etant donné la valeur actuelle du radium ou pourrait facilement trouver profit à transporter ce minerai jusqu'au chemin de fer, ce qui coûte \$400 par tonne. Il faudra cependant faciliter les moyens de transport si l'on veut produire d'une façon sérieuse.

On explique ensuite quels sont les moyens actuels de transport, lesquels sont absolument insuffisants pour faire sortir le minerai de ce territoire. Je puis dire en passant que, vu l'impossibilité de faire sortir ce minerai de ce territoire, comme il est dit dans ces rapports, je ne vois pas l'utilité de développer présentement ce territoire et je conseille au ministre de le tenir fermé et d'en retarder le développement jusqu'à ce qu'on y ait établi de meilleurs moyens de communication. Le

[M. Campbell.]

rapport contient beaucoup de renseignements techniques qui m'aideraient dans mon argumentation, mais je ne fatiguerai pas la Chambre en les lisant, vu le peu de temps que j'ai à ma disposition.

Du n° 48 de la série des mémoires publiés par le département des Mines, celui de mars 1931, je me permets de citer les lignes suivantes:

Il est incontestable qu'on a découvert un gisement intéressant de péchurane. On ne pourra évidemment calculer la valeur commerciale de ce gisement qu'après avoir établi la proportion de péchurane qui se trouve dans une tonne de minerai, et il faudra attendre pour cela le résultat d'autres travaux de développement.

Je vais citer un autre bulletin semblable du même département, intitulé "Travaux de développement minier dans la région de Mackenzie, Territoires du Nord-Ouest." Sous le titre de "Péchurane et argent", je lis ceci:

D'après des analyses que le département des Mines a faites d'échantillons provenant de la pointe La Bine, baie de l'Echo, à l'extrémité est du Grand lac de l'Ours, le gisement de péchurane est très riche en oxide d'uranium; l'épreuve a donné de 30 à 62 p. 100, ce qui correspond à un gramme de radium sur treize tonnes et demie et six tonnes et demies respectivement de minerai. Ces veines de péchurane ont été constatées sur un grand nombre de concessions minières. En même temps que le péchurane se trouve l'argent sous forme de fils ou de feuilles. On a constaté qu'il s'y trouve de 1,634 à 8,965 onces d'argent à la tonne.

Je vais maintenant citer un bulletin analogue de D. F. Kidd, géologue au ministère des Mines, intitulé *Le Grand lac de l'Ours—La région de la rivière Coppermine*:

On a trouvé deux genres principaux de gisements de minerai sur ce territoire: (a) gisements de cuivre; (b) gisements de péchurane mêlés d'argent et gisements d'argent.

L'article explique les découvertes, mais je ne retarderai pas les délibérations en m'étendant sur ce sujet.

Il semble y avoir toute raison de supposer que nous pourrions obtenir là tout le radium qu'il faut pour le monde entier. Le Canada a le devoir sacré, non seulement envers notre population mais envers l'humanité souffrante, d'empêcher que cette ressource précieuse ne tombe entre les mains d'individus; si par hasard des individus viennent à mettre la main sur ces gisements, le devoir du Canada est de voir à en faire exercer le contrôle par le Gouvernement afin de le conserver pour l'utilité de l'humanité souffrante. L'existence du monopole belge, les agissements de ce trust et la hausse des prix du radium qui en est résultée imposent au Gouvernement canadien le devoir de s'intéresser à cette affaire au nom du peuple canadien et d'agir avant qu'il ne soit trop tard.